



À LA DÉCOUVERTE  
DE MA VILLE



Campus France vous guide  
dans vos premiers pas en  
France et vous fait **découvrir**  
**Grenoble**, votre nouveau lieu  
de vie.

**BIENVENUE**

**À**

**GRENOBLE**



CAMPUS  
FRANCE  
[campusfrance.org](http://campusfrance.org)





## L'ARRIVÉE À GRENOBLE /

### ◆ Un accueil personnalisé pour tous les publics internationaux

**L'Université Grenoble Alpes a mis en place un service dédié pour vous aider dans la préparation de votre séjour, votre installation et répondre à vos questions tout au long de votre séjour : l'International Students & Scholars Office-ISSO.**

Situé au cœur du campus, dans l'espace d'accueil iCampus - Welcome Center, le Service Accueil International-ISSO est un guichet unique **ouvert toute l'année** qui vous accompagne notamment pour :

- votre recherche de logement ;
- la validation de votre visa ou l'obtention de votre titre de séjour (assistance pour la constitution de votre dossier) ;
- vos démarches administratives (assurance santé, ouverture de compte en banque, vie quotidienne, etc.).

**Adresse :** Service Accueil International – ISSO, 1025 avenue centrale, Domaine universitaire, 38 402 Saint-Martin-d'Hères.

**Accueil :** toute l'année, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

#### **Contact :**

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/fr/accés-rapides/contact/>

#### **Pour en savoir plus :**

- consultez :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/fr/etudiant/>

- téléchargez le **Guide pratique des étudiants internationaux de l'Université Grenoble Alpes**,

à partir de la page d'accueil du site :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr>

> Espace d'accueil > Guides et fiches pratiques

> Le guide pratique des étudiants internationaux

#### • **L'accueil des chercheurs et doctorants**

**Chercheurs et doctorants** bénéficient d'un accompagnement spécifique grâce au Service Accueil International - ISSO, affilié au réseau des Centres de services **Euraxess**.

Consultez les pages réservées aux chercheurs sur le site d'ISSO :

- Doctorants : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/fr/doctorant/>

- Chercheurs : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/fr/chercheur/>

#### ◆ **Les parrains**

#### **Vous pouvez être accompagné par un parrain à Grenoble !**

Certaines composantes de l'Université ont mis en place des dispositifs de parrainage dédiés, vous mettant en relation avec un étudiant sur place qui pourra vous aider dans vos démarches d'inscription ou vous faire découvrir le campus et la ville.

Vous serez automatiquement contacté par votre correspondant des relations internationales si vous pouvez en bénéficier.

Pour les autres, l'association étudiante **IntEGre** (International Etudiants Grenoble) gère également un dispositif de parrainage ouvert à tous :

<https://www.integre-grenoble.org/>

#### ◆ **L'accueil dans l'établissement**

Selon l'établissement d'accueil, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et le Service de Scolarité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants

> Ressources documentaires > Informations

pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

#### ◆ **Les services nationaux**

- étudiants : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



## LE LOGEMENT À GRENOBLE /

À Grenoble, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et les résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant de partir.

• Le portail d'information de l'Université Grenoble Alpes vous donne des conseils pour trouver un logement :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr>

> Etudiant > Logement

- **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) Rhône - Alpes propose des petites annonces : <https://www.info-jeunes.fr> > Vie quotidienne/ Logement/ Santé > Trouver et financer son logement
- Pour les **doctorants et les chercheurs**, contactez le pôle logement de l'ISSO : [scholarhousing@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:scholarhousing@univ-grenoble-alpes.fr)

## QUELQUES CONSEILS

### ◆ Se loger pour quelques jours

#### • L'Auberge de jeunesse de Grenoble

**Agglomération**, dans un cadre verdoyant, à 10 minutes en bus du centre-ville.  
Adresse : 10 avenue du Grésivaudan, 38130 Echirolles.  
Contact : 04 76 09 33 52.  
Site : <https://www.hifrance.org> > Grenoble

#### • Autres types de résidences temporaires :

- utilisez le moteur de recherche du site de l'**Office de tourisme de Grenoble** qui recense toutes les formes d'hébergement : <https://www.grenoble-tourisme.com> > Où dormir  
- consultez aussi le site Hôtel Grenoble Info : <https://hotelgrenoble.info/>

### ◆ Se loger pour une longue période

• Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Grenoble Alpes.  
Adresse : Service aux étudiants (bourses, logement, service social)  
351 allée Berlioz, Domaine universitaire, 38400 Saint-Martin-d'Hères.  
**Contact : 0 970 150 096 (prix d'un appel local).**  
Site : <http://www.crous-grenoble.fr/>  
Site *Trouver un logement* : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

#### • Les plateformes de logements privés

Quelques établissements grenoblois adhèrent à **Studapart**, une plateforme de logements privés : <https://www.studapart.com>  
D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Grenoble.  
Consultez par exemple :  
- <https://www.adele.org>  
- <https://www.immojeune.com>  
- <https://www.location-etudiant.fr>  
- <https://housinganywhere.com>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez**

**les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

- **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>
- **D'autres solutions sur le site de Campus France** : [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org) > s'organiser > logement

## LES DÉPLACEMENTS À GRENOBLE



#### Pour rejoindre Grenoble :

- vous pouvez d'abord arriver à Paris puis prendre le train pour Grenoble (3 heures par TGV) : <https://www.oui.sncf/>  
- vous pouvez aussi prendre l'avion pour Lyon et prendre ensuite le bus direct (1 heure de trajet) pour Grenoble. En savoir plus : <https://fr.ouibus.com/trajets/lyon-aeroport-saint-exupery-grenoble>

#### Pour savoir comment venir à Grenoble et se déplacer dans la ville

, consultez le site du Service d'Accueil International - ISSO de l'Université Grenoble Alpes : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr/fr/>Etudier> > Comment venir



**En ville et dans sa périphérie**, empruntez les transports en commun (bus et tramway) du réseau Tag, le service qui gère les déplacements à Grenoble : <https://www.tag.fr/>



**Pour des trajets dans la région**, prenez les trains régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>

ou les bus Transisère pour se déplacer dans le département et pour se rendre notamment dans les stations de ski : <https://www.transisere.fr/>



**Pour le co-voiturage**, consultez les sites collaboratifs, par exemple :

- local : <http://covoituragecaesug.com/campus/> et <http://www.covoiturage38.com/>  
- national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **MétoVélo**, le service de location de vélos de la Ville de Grenoble : <http://www.metrovelo.fr> > Louer un vélo

### ◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)

### ◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### ◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des aides spécialisées, comme sur le site universitaire Grenoble Alpes qui dispose d'un service dédié : <https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/>

## LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

### S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

#### ◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>  
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

#### ◆ Validation de l'inscription

**Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit.** Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

### LE TITRE DE SÉJOUR

#### ◆ Se renseigner

• au Service Accueil international - ISSO.

Vous pouvez bénéficier d'une assistance et obtenir des informations pour la constitution des dossiers grâce à l'équipe du Service Accueil International - ISSO qui reçoit sans rendez-vous.

Adresse : ISSO, Espace iCampus – Welcome Center, Domaine universitaire, 1025 avenue centrale, 38402 Saint-Martin-d'Hères.  
Contact : [isso@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:isso@univ-grenoble-alpes.fr).

• à l'antenne de la Préfecture de l'Isère, sur le campus de Saint-Martin d'Hères, qui accueille les étudiants sur rendez-vous uniquement.

• pour plus d'informations, consulter les pages dédiées aux titres de séjour sur le portail ISSO de l'Université Grenoble Alpes : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr>  
> Etudiant > Visas - Titres de séjour

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

### À SAVOIR

• **Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS** : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• **Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois »** : votre demande de titre de séjour s'effectue auprès de l'antenne de la Préfecture de l'Isère sur le campus, sur rendez-vous.  
Toute la procédure sur : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Etudiant > Visas-Titres de séjour.

**Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.**

## LA VIE PRATIQUE /

### OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des nombreuses agences bancaires qui sont implantées à Grenoble.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

### SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais

il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site

<https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

**En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités.**

Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

**C'est le cas de l'Université Grenoble Alpes qui dispose d'un Centre de santé universitaire pour ses étudiants, sur deux sites :**

- **Centre de Santé du Campus de Saint-Martin d'Hères**

Adresse et contact : 180 rue de la Piscine, 38400 Saint-Martin d'Hères, 04 76 82 40 70.

- **Centre de Santé du centre ville de Grenoble**

Adresse et contact : 10, rue Vassieux en Vercors, 38000 Grenoble, 04 76 82 40 70.

Pour en savoir plus :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Etudiant > Santé > Soins médicaux

## SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une **assurance complémentaire** pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par **l'assurance maladie obligatoire et gratuite.**

Attention : les formules et les niveaux de garanties

## N° D'URGENCE

**SAMU : 15** Service d'aide médicale urgente.

**Police secours : 17** en cas de violences, vol, cambriolage.

**Pompiers : 18** en cas d'incendie, fuite de gaz, dégat des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

**Le 112** : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

Pour en savoir plus sur les urgences, services de médecine et pharmacies de garde à Grenoble :

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr/> > Etudiant > Santé > Numéros d'urgence

varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une **assurance complémentaire** la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site **comparatif de mutuelles étudiantes.**

## ASSURER SON LOGEMENT

**En France, il est obligatoire d'assurer son logement.**

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

## APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>  
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

## TROUVER UN JOB OU UN STAGE

**3 adresses :**

- **le Centre Régional d'Information Jeunesse de Grenoble** (Info Jeunes Rhône-Alpes) et son site de petites annonces : <https://www.info-jeunes.fr> > Emploi/Job > Trouver un emploi/job

- **le site dédié aux publics internationaux de l'Université Grenoble Alpes** et ses pages dédiées à la recherche d'un job pour les étudiants internationaux : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Etudiant > Vie pratique > Trouver un job

- **le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>



## LES SORTIES À GRENOBLE /

## PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

• **A l'Université Grenoble Alpes**, plusieurs services des sports vous accueillent, dont le SUAPS, pour vous proposer un grand choix d'activités (et même

du ski, avec des forfaits à pris réduits !)

<https://international.univ-grenoble-alpes.fr>

> Etudiant > Culture et loisirs > Sport

• **À Grenoble**, vous pouvez aussi trouver une activité parmi les pratiques sportives présentées par la Ville, en consultant le site : <http://www.grenoble.fr> > Vie quotidienne > Démarches et services > Culture, Sports et Loisirs > Activités sportives  
Pour les activités de montagne, consultez le site dédié : <http://www.grenoble-montagne.com/>

## PARTICIPER

• Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

• Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : [www.animafac.net](http://www.animafac.net) ou [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr)

• **A l'Université Grenoble Alpes**, plusieurs associations pour étudiants internationaux existent, et notamment **l'association IntEGre**, qui organise des activités (sorties, soirées, découvertes du patrimoine) et des événements d'intégration au début de chaque semestre : <https://www.integre-grenoble.org/> ou <https://fr-fr.facebook.com/Association.IntEGre/>

• Pour en savoir plus sur la vie associative étudiante à Grenoble : <https://international.univ-grenoble-alpes.fr> > Etudiant > Culture et loisirs > Vie associative

## SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Grenoble propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus :

- le site de la mairie de Grenoble :

<https://www.grenoble.fr/thematique/149/659-equipements-culturels.htm>

- le site de l'Office de Tourisme :

<https://www.grenoble-tourisme.com> > A Découvrir > Culture et Histoire

• **A l'Université Grenoble Alpes**, le Service Culture propose une programmation culturelle, des ateliers et des stages destinés à tous les étudiants : <https://culture.univ-grenoble-alpes.fr/>

• **Pour se distraire ou se cultiver**, à Grenoble, on trouve :

- 10 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont trois cinémas d'Art et d'Essai, le Club, la Nef et le Méliès,

ainsi que la Cinémathèque de Grenoble.

- 15 musées, dont le Muséum, situé dans le jardin des plantes, avec 2 800 m<sup>2</sup> d'exposition sur le patrimoine naturel (gratuit pour les moins de 26 ans).

- une trentaine de salles de spectacle (Grenoble et métropole), dont la Maison de la Culture (MC2), créée pour les Jeux Olympiques d'hiver de 1968.

- une vingtaine de librairies, dont la librairie Arthaud (un lieu historique) et la librairie Gibert (achat et vente de livres d'occasion).

- un réseau de 12 bibliothèques municipales :

<https://www.bm-grenoble.fr/>

• À Grenoble, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le quotidien régional, le Dauphiné Libéré**, disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.ledauphine.com/isere-sud/grenoble>

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel

du site de l'Office de tourisme de Grenoble :

<https://www.grenoble-tourisme.com> > A Faire > Sortir



## En 2017, Grenoble a été labellisée Ville d'art et d'histoire.

- Le téléphérique de Grenoble, premier téléphérique urbain en France, pour découvrir la ville et sa vallée.
- Le quartier historique, avec ses rues piétonnes et la cathédrale Notre-Dame, édifiée au Moyen-Age.
- La passerelle Saint-Laurent, avec une vue sur l'Isère et sur le centre historique de Grenoble.
- La place Grenette, trait d'union entre le centre-ville historique et la ville moderne, avec ses terrasses l'été et son marché de Noël l'hiver.



- Le musée Stendhal, pour découvrir l'appartement où Stendhal, grand écrivain français, a passé son enfance.
- Le musée de Grenoble à l'architecture contemporaine, l'un des plus prestigieux musées de France.
- Les plaisirs de la neige dans les montagnes environnantes ! Luge, raquette, ski nordique, ski de fond : tout est possible autour de Grenoble (stations accessibles en transport en commun en 20 minutes).

**Pour en savoir (et en voir) plus :**

<https://www.grenoble-tourisme.com> > A Découvrir



## LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

### FÉVRIER

- Experimenta, biennale arts-sciences, événement multiple mêlant art, science et technologie.

### MARS

- Les Détours de Babel, festival de musiques nomades : musiques du monde, jazz, musiques nouvelles (tarifs réduits).

### AVRIL

- Grenoble-Vizille, une compétition de course à pied qui relie Grenoble à Vizille, berceau de la Révolution française, par la Route Napoléon.

### MAI

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.
- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.

### JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Grenoble Street Art Fest, festival européen de street art dans toute la diversité de ses formes.

### JUILLET

- Festival du Film court, en plein air, sur la belle place Saint-André.
- Cabaret frappé, sous un grand chapiteau dans le Jardin de Ville, concerts gratuits de musiques actuelles.

### SEPTEMBRE

- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- La Coupe Icare, festival de vol libre à ne pas manquer dans la vallée du Grésivaudan.

### OCTOBRE

- **La Fête de la science**, des ateliers, conférences, visites dans les laboratoires des universités et ailleurs.

### NOVEMBRE

- Rencontres du cinéma de Montagne.

**Pour en savoir (et en voir) plus :**

<https://www.grenoble-tourisme.com> > A Découvrir > Evènements et Agenda > Les Grands Evènements



**ÉCHANGER & PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



# LES CHOSES À SAVOIR

**Grenoble :**

**160 000** habitants

**3<sup>e</sup> VILLE DE LA RÉGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES**

**1<sup>er</sup> pôle de recherche publique après Paris**

**13 centres de recherche nationaux et internationaux**

**250 start-ups créées en 10 ans**

**GRENOBLE,**

CHEF-LIEU DU  
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE  
l'un des 12 départements  
de la Région  
Auvergne Rhône-Alpes

**RÉGION  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES,**

**2<sup>e</sup> RÉGION  
D'ACCUEIL**  
des étudiants  
étrangers en France  
(42 000 étudiants  
internationaux)

**Université Grenoble Alpes**

**60 000**

étudiants

dont **9 000** étudiants  
étrangers de **180** nationalités,  
**80** laboratoires de recherche,  
**47%** des doctorants sont internationaux

**GRENOBLE : 3 PRIX NOBEL DE PHYSIQUE, 2 PRIX NOBEL  
DE CHIMIE, 1 PRIX TURING (LE SEUL EN FRANCE)**



**GRENOBLE, CLASSÉE 5<sup>e</sup> VILLE FRANÇAISE OÙ IL FAIT BON VIVRE  
ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :  
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/auvergne-rhone-alpes-553>

**CAMPUS FRANCE AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

35 rue Raulin (Bureau 304) - 69007 Lyon

Accueil sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Contact : 04 81 88 00 40 et pour prendre rendez-vous : [grenoble@campusfrance.org](mailto:grenoble@campusfrance.org)

**CAMPUS FRANCE**

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)